

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 532

présenté par

M. Zumkeller, M. Benoit, Mme Descamps, M. Dunoyer, M. Favennec-Bécot , M. Gomès,
M. Meyer Habib, M. Labille, M. Lagarde, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sanquer,
Mme Six, Mme Thill, M. Villiers et M. Warsmann

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.